

# Les salaires dans la fonction publique en 2017 (premiers résultats)

En 2017, le salaire net moyen dans la fonction publique augmente de 0,9 % en euros constants.

Mars 2019

En partenariat avec :



**Avertissement :** Cette publication s'appuie sur des données provisoires susceptibles d'être révisées.

## Le salaire moyen augmente dans les trois versants de la fonction publique

Fin 2017, la fonction publique emploie 5,7 millions d'agents – fonctionnaires, contractuels, et autres statuts (y compris bénéficiaires de contrats aidés).

Dans l'ensemble de la fonction publique, tous statuts confondus (hors militaires, assistants maternels, internes et externes des hôpitaux et apprentis), le salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) est de 2 280 euros en 2017. Il augmente de 1,9 % en euros courants entre 2016 et 2017 (après +0,6 % entre 2015 et 2016). Cette hausse reflète les progressions salariales individuelles mais aussi les variations de la structure d'emploi dans la fonction publique, notamment en termes de statut (par exemple la baisse du nombre de contrats aidés) et du fait des départs à la retraite et des recrutements. En 2017, les salaires sont soutenus par les augmentations de la valeur du point d'indice (effet en année pleine de la hausse de 0,6 % en juillet 2016 puis de celle de 0,6 % en février 2017), ainsi que par la poursuite de l'application du protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations de la fonction publique (PPCR) pour les fonctionnaires.

Compte tenu de l'inflation, le salaire net moyen croît en 2017 de 0,9 % en euros constants (après +0,4 % en 2016). Le salaire brut moyen augmente quant à lui de 1,2 % en euros constants. L'écart entre les deux évolutions s'explique en particulier par l'augmentation des taux de cotisations salariales de retraite de l'ensemble des agents de la fonction publique notamment au titre de la réforme des retraites de 2010 pour les fonctionnaires.

Dans la fonction publique de l'État (FPE) au sein des ministères ou d'établissements publics nationaux, le salaire net moyen en EQTP augmente de 1,1 % en euros constants. Il atteint en moyenne 2 560 euros par mois en 2017.

Figure 1 : Salaire mensuel moyen en EQTP (niveaux en euros)

	Niveau 2017 (p)	Évolution entre 2015 et 2016 (%)		Évolution entre 2016 et 2017 (%)	
		Euros courants	Euros constants	Euros courants (p)	Euros constants (p)
<b>Ensemble de la fonction publique</b>					
Brut	2 780	0,9	0,8	2,2	1,2
Net	2 280	0,6	0,4	1,9	0,9
<b>Fonction publique de l'État – FPE</b>					
Brut	3 130	0,9	0,7	2,4	1,4
Net	2 560	0,5	0,3	2,1	1,1
<b>Fonction publique territoriale – FPT</b>					
Brut	2 360	0,9	0,8	2,4	1,4
Net	1 940	0,6	0,4	2,1	1,0
<b>Fonction publique hospitalière – FPH</b>					
Brut	2 780	1,0	0,8	1,7	0,7
Net	2 290	0,6	0,4	1,3	0,3

Source : Insee, Siasp.

Champ : France (hors Mayotte), hors militaires, assistants maternels, internes, externes et apprentis ; y compris bénéficiaires de contrats aidés ; en équivalent. (p) Les données 2017 sont provisoires.

Note : Les évolutions en euros constants sont calculées par rapport à l'inflation y compris tabac.

Dans la fonction publique territoriale (FPT), le salaire net moyen en EQTP progresse de 1,0 % en euros constants et s'élève à 1 940 euros par mois.

Dans la fonction publique hospitalière (FPH), qui regroupe les personnels des hôpitaux et des établissements médico-sociaux, le salaire net moyen en EQTP croît de 0,3 % en euros constants. Il atteint 2 290 euros par mois en 2017.

Les écarts de niveaux salariaux entre les trois versants résultent principalement des différences de structure en termes de catégorie hiérarchique, de statut et de type d'emploi occupé. Ainsi, dans la FPE, six agents sur dix appartiennent à la catégorie A, contre trois sur dix dans la FPH et un sur dix dans la FPT. À l'inverse, les trois quarts des agents de la FPT et la moitié de ceux de la FPH sont de catégorie C contre près d'un agent sur cinq dans la FPE.

### En 2017, la rémunération moyenne des personnes en place dans la fonction publique augmente de 1,9 % en euros constants

La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) mesure l'évolution moyenne de la rémunération des agents présents deux années consécutives. Elle reflète donc les évolutions de salaire au niveau individuel, dont les effets de carrière liés à l'ancienneté. Cet indicateur porte sur un champ excluant les entrants et les sortants et se limitant aux agents présents la totalité des deux années et avec la même quotité de travail. Il concerne près des deux tiers des agents, compte tenu de l'importance des mouvements de main-d'œuvre (entrées dans la fonction publique, sorties, changements d'employeur) et des changements de quotité de travail.

En 2017, dans l'ensemble de la fonction publique, la RMPP nette augmente de 1,9 % en euros constants (après +1,5 % en 2016). Elle augmente dans chaque versant de la fonction publique : +2,4 % dans la FPE, +1,8 % dans la FPT et +1,3 % dans la FPH.

Figure ② : Rémunération moyenne des personnes en place

	Évolution entre 2015 et 2016 (%)		Évolution entre 2016 et 2017 (%)	
	Euros courants	Euros constants	Euros courants (p)	Euros constants (p)
<b>Ensemble de la fonction publique</b>				
Brut	2,0	1,8	3,3	2,3
Net	1,6	1,5	3,0	1,9
<b>Fonction publique de l'État – FPE</b>				
Brut	2,3	2,1	3,8	2,7
Net	1,9	1,7	3,4	2,4
<b>Fonction publique territoriale – FPT</b>				
Brut	1,7	1,5	3,2	2,1
Net	1,3	1,1	2,8	1,8
<b>Fonction publique hospitalière – FPH</b>				
Brut	2,0	1,8	2,7	1,6
Net	1,7	1,5	2,3	1,3

Source : Insee, Siasp.

Champ : France (hors Mayotte), hors militaires, assistants maternels, internes, externes et apprentis ; y compris bénéficiaires de contrats aidés ; en équivalent.

(p) Les données 2017 sont provisoires.

Note : Les évolutions en euros constants sont calculées par rapport à l'inflation y compris tabac.

### Révisions

Par rapport à la précédente publication dans le *Stats Rapides* n° 37 du 23 mars 2018, les apprentis sont désormais exclus du champ de suivi des salaires pour tous les versants de la fonction publique. Les salaires mensuels moyens 2016 dans la FPH et la FPE, ainsi que dans l'ensemble de la fonction publique, ont été légèrement révisés. En particulier, les évolutions des salaires bruts en euros constants dans ces versants sont rehaussées de 0,1 point. Les salaires dans la FPT sont inchangés. ■

### Pour en savoir plus

Le champ de suivi des salaires dans les trois versants de la fonction publique couvre les fonctionnaires, les contractuels, les vacataires et les agents de catégorie ou statut particuliers (médecins, ouvriers d'État, enseignants des établissements privés sous contrat, etc.) ainsi que les bénéficiaires de contrats aidés. En sont exclus les militaires, assistants maternels et familiaux, les apprentis ainsi que les internes et externes des hôpitaux.

Les évolutions en euros constants sont calculées par rapport à l'évolution de l'indice des prix à la consommation y compris tabac. Cet indice augmente de 0,18 % en 2016 et de 1,03 % en 2017.

Le **salair e en équivalent temps plein (EQTP)** est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Par exemple, pour un agent ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de  $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$  euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP, tous les postes y compris ceux à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit  $0,5 \times 0,8 = 0,4$  EQTP dans l'exemple précédent).

Le **salair e net (de prélèvements sociaux)** est le salaire que perçoit effectivement le salarié avant prélèvement de l'impôt sur le revenu. Il s'obtient en retranchant du salaire brut les cotisations sociales salariales, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Dans la source « Système d'information sur les agents des services publics » (Siasp), le salaire net est calculé à partir du salaire net fiscal.

La **rémunération moyenne des personnes en place (RMPP)** est le salaire moyen en EQTP des seules personnes présentes deux années complètes (24 mois consécutifs) chez le même employeur et ayant la même quotité de temps de travail les deux années (le nombre d'heures supplémentaires rémunérées pouvant toutefois varier d'une année sur l'autre).

Les données détaillées 2016 :

- Insee Première n° 1708, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3601798>
- Insee Première n° 1711, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3617886>
- Insee Première n° 1716, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3635767>
- Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2018, <https://www.fonction-publique.gouv.fr/rapport-annuel-edition-2018>

Le suivi de l'emploi en 2017 dans les trois versants de la fonction publique est disponible dans les :

- Informations Rapides n° 325/2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3678033>
- Insee Première n° 1741, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3747060>.

Les documents méthodologiques relatifs à la source Siasp sont disponibles en rubrique « Sources et méthodes » sur insee.fr (<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-systeme-info-agent-service-pub-siasp.htm>) et en rubrique « Études & Statistiques/Documents et méthodes » sur fonction-publique.gouv.fr (<https://www.fonction-publique.gouv.fr/documents-et-methodes>).

Prochaine publication en mars 2020

Directeur de la publication : **Thierry Le Goff**

Rédacteur en chef : **Adrien Friez**

Mise en page : **kit-de-com.fr**

### RAPPORT ANNUEL

La collection Rapport Annuel rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

### POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

### CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Destinée à tous les cadres de la fonction publique – encadrement supérieur, cadres intermédiaires et de proximité – cette nouvelle collection propose des outils de management et de gestion des ressources humaines. L'objectif : fournir à ces managers des outils pour agir.

Stats rapides n° 49 - ISSN : 2267-6483

Département des études, des statistiques et des systèmes d'information

DGAFP - 139, rue de Bercy - 75572 Paris CEDEX 12

### LES ESSENTIELS

Cette collection – destinée à un large public – rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

### OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

### STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.